



Académie Nationale Olympique Française

Maison du sport français, 1 Avenue Pierre de Coubertin
75640, Paris

Destinataires :

Mesdames, Messieurs, les Présidents de Fédérations olympiques, nationales sportives, affinitaires, multisports, scolaires et universitaires
Monsieur le Président de Paris 2024,
Mesdames, Messieurs, les Présidents des CNOF, CPSF, CROS, CDOS et CTOS

***Pour information :** Jean-Michel Brun, Secrétaire général du CNOF, Marc Chevrier, Directeur des Relations Internationales du CNOF, Marie-Céline Courtet, Directeur pôle Administration & Finances du CNOF, Arnaud Richard, Président de l'ANOF, Valérie Terrien-Conques, Secrétaire générale de l'ANOF*

Paris, le 28 Janvier 2020

**Objet : Académie Internationale Olympique – Appel à candidature :
60^{ème} Session Internationale pour Jeunes Participants**

Mesdames, Messieurs, les Président(e)s,

L'Académie Internationale Olympique organise cette année à Olympie, Grèce, du 23 mai au 3 juin 2020, la **60^{ème} Session Internationale pour Jeunes Participants**.

La France aura le plaisir d'y déléguer un(e) représentant(e) dont l'âge doit être entre 20 et 35 ans pour la représenter.

A cette occasion, se retrouveront des représentants de tous les pays, envoyés par leurs Comités ou Académies Nationales Olympiques respectives, pour participer à des conférences et à des échanges sur l'Olympisme. La personne qui aura l'honneur d'être retenue devra être consciente qu'elle aura une mission de représentation de son pays dans un cadre international d'excellence, berceau de l'Olympisme.

A ce titre, nous nous permettons de vous solliciter afin que vous proposiez à l'ANOF des candidats susceptibles de participer à cette session.

Le sujet principal de cette session traité en plénière sera « **Olympisme et humanisme** » et le sujet spécial traité lors d'ateliers en groupe sera « **Jeux Olympiques : droits de l'homme, diversité et inclusion dans le sport** ».



Le ou la délégué(e) français(e) est envoyé(e) en Grèce par le Comité National Olympique et Sportif Français sous couvert de l'Académie Nationale Olympique Française. La prise en charge des frais relatifs à la session (transport, hébergement, repas, tenue officielle) est répartie entre la Solidarité Olympique, l'Académie Internationale Olympique, le CNOSF et l'ANOF. La personne sélectionnée n'a donc aucune dépense à supporter.

Les critères retenus pour la recevabilité des candidatures sont les suivants :

- Etre âgé entre **20 et 35 ans** au 23 mai 2020,
- Etre un athlète représentatif sur les plans sportif et scolaire, et s'intéressant à l'Olympisme,
- **Maîtriser l'anglais** de manière à pouvoir participer effectivement aux échanges internationaux ; toute autre connaissance linguistique est la bienvenue,
- Renvoyer dans les délais le dossier de candidature complété et **obligatoirement validé par, au choix : une Fédération, le CNOSF, le CPSF, un CROS, un CDOS, un CTOS ou Paris 2024**. Cette validation s'effectuera sous la forme d'une **lettre d'accompagnement électronique** visée par le Président de l'institution de rattachement ou par un élu en charge du dossier.

Nous attirons également votre attention sur le fait que les dates du séjour sont impératives et que le ou la sélectionné(e) devra prendre toutes ses dispositions pour se rendre disponible à la réunion de préparation programmée en amont de la session à une date fixée ultérieurement.

Nous vous remercions donc par avance de bien vouloir nous proposer **un candidat maximum par sexe répondant à ces conditions**, pour participer à cette session.

Toutes les candidatures seront examinées par la **Commission Nationale des Relais d'Olympie (CNRO)**, rattachée à **l'Académie Nationale Olympique Française**. La personne qui sera sélectionnée, doit être susceptible de transmettre à son retour, les enseignements qu'elle aura acquis de cette expérience.

Nous vous invitons à diffuser largement cette information au sein de votre réseau et des supports de communication de votre institution. Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site de l'ANOF www.academie.olympique.fr.

Les candidatures devront nous parvenir pour **le lundi 17 février 2020 au plus tard, exclusivement par voie électronique**, à : sessionsaio@academie.olympique.fr

Dans l'attente de la suite que vous voudrez bien réserver à cette invitation, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Président(e)s, à l'assurance de nos sentiments les plus sincères.

PJ : Flyer et formulaire de candidature à la session AIO pour Jeunes Participants.

Arnaud RICHARD
Président de l'ANOF

Léo STEPHAN
Membre de l'ANOF,
En charge de la Commission Nationale
des Relais d'Olympie